

Délivrance d'une autorisation d'exploiter

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune d'Evolène porte à la connaissance du public que M. Steven Jacob, domicilié à Rue Centrale 104, 1983 Evolène, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

| | |
|------------------------------------|--|
| Locaux et emplacements | : parcelle 16998, folio 108MC, Arolla |
| Propriétaire | : Melaganic Investments SA |
| Employeur | : Grand Hôtel Kurhaus Arolla SA |
| Enseigne | : Grand Hôtel et Kurhaus |
| Prestations | : hébergement, restauration, bar, vente de boissons alcoolisées et non alcoolisées sur place et à emporter |
| Heures d'ouverture et de fermeture | : 07 h 00 / 24 h 00 |
| Début de l'activité | : 01.11.2020 |

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la commune, dans les 30 jours dès la présente publication, soit jusqu'au 20 décembre 2020.

Evolène, le 20 novembre 2020

L'administration communale